

Comité externe d'examen de la GRC

2009-2010

Rapport ministériel sur le rendement

L'honorable Vic Toews, C.P., c.r., député
Ministre de la Sécurité publique

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

À titre de présidente du Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada (CEE), j'ai le plaisir de vous transmettre le présent rapport faisant état des progrès réalisés par le CEE dans l'atteinte des résultats qu'il souhaite obtenir. L'information contenue dans le présent rapport démontre que le CEE a souscrit à l'idée de s'améliorer constamment et a adopté les mécanismes modernes de la fonction publique utilisés pour mesurer les progrès et en rendre compte.

Le rôle du CEE consiste à examiner de façon indépendante et impartiale les dossiers relatifs aux relations de travail de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Il vise à exercer une influence positive sur la manière dont les questions relatives aux relations de travail sont réglées à la GRC. Ce rôle contribue à renforcer la confiance que les Canadiens et les Canadiennes témoignent envers l'administration de la Gendarmerie, car ils savent ainsi que les principes d'équité et de conformité aux lois sont respectés de façon transparente et crédible.

Il faut souligner que le CEE constitue un organisme de très petite taille comparativement à la plupart des organismes exerçant des fonctions semblables et à la fonction publique en général. Outre moi-même, le CEE est composé de cinq fonctionnaires nommés pour une période indéterminée. Trois autres employés ont été nommés temporairement et ils continueront d'exercer leurs fonctions tant et aussi longtemps que des ressources seront disponibles pour les conserver. J'ai été nommée par le Cabinet. Je suis le seul membre du CEE et, par conséquent, je suis la seule personne autorisée à établir des conclusions et à présenter des recommandations au commissaire de la GRC – ce qui constitue l'élément essentiel du mandat conféré au CEE par la loi.

En plus de présenter ses conclusions et ses recommandations au commissaire de la GRC, le CEE s'emploie aussi à rendre ses rapports accessibles à toutes les personnes qui souhaitent régler les griefs et les appels des membres par des décisions rationnelles qui résisteront à un examen judiciaire de la Cour fédérale. À cette fin, le CEE a su tirer profit de la technologie Web en ligne pour permettre aux chercheurs, aux membres et aux décideurs de consulter des conclusions et des recommandations formulées par le passé, des décisions des commissaires et des textes de jurisprudence. Le nombre sans cesse croissant de consultations du site Web du CEE témoigne de la capacité de l'organisme à concevoir un outil qui s'avère utile aux Canadiens et aux Canadiennes et peu coûteux.

Je constate avec satisfaction que le CEE a été capable de faire bon usage des ressources qui lui ont été confiées.

Catherine Ebbs
Présidente

SECTION I : SURVOL DE L'ORGANISATION

Raison d'être

Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada (CEE) est un tribunal fédéral indépendant qui vise à favoriser un régime de relations de travail juste et équitable au sein de la GRC. À cette fin, le CEE procède à des examens impartiaux de certaines catégories de griefs et d'appels relatifs aux mesures disciplinaires, à un renvoi et à une rétrogradation.

Les examens du CEE contribuent à la transparence, à l'équité et à l'impartialité du processus des relations de travail au sein de la GRC. La compétence du CEE se limite aux membres réguliers et civils de la GRC. Les fonctionnaires employés par la GRC ont un processus de relations de travail distinct.

En tant qu'un des deux organismes de surveillance et d'examen de la GRC (l'autre étant la Commission des plaintes du public contre la GRC, la CPP), le CEE joue un rôle important dans le maintien de la confiance du public à l'égard de la GRC et veille à ce que celle-ci respecte la loi et les droits de la personne.

Pour de plus amples renseignements au sujet du CEE, veuillez consulter son site Internet à l'adresse suivante : www.erc-cee.gc.ca.

Responsabilités

Le CEE a été créé et s'est vu attribuer un mandat distinct en 1988 en vertu de la Partie II de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*. Son rôle consiste à effectuer des examens impartiaux et indépendants des dossiers relatifs aux relations de travail de la GRC. Ces dossiers touchent, entre autres, aux règlements de griefs concernant le harcèlement, les indemnités de déplacement et la réinstallation, ainsi qu'aux appels d'une décision concernant des mesures disciplinaires, un renvoi ou une rétrogradation.

Après avoir terminé son examen, le CEE présente ses conclusions et recommandations au commissaire de la GRC. Le CEE s'en tient à présenter ses conclusions et recommandations. C'est le commissaire de la GRC qui prend la décision finale et si celle-ci ne cadre pas avec les recommandations formulées, la loi oblige le commissaire à la justifier.

De surcroît, le CEE mène des activités de liaison afin de renseigner la GRC et le public à propos de ses activités. Il publie son *Communiqué* trimestriel et possède également un site Web (www.erc-cee.gc.ca) qui contient des sommaires de tous les dossiers qu'il a examinés ainsi que des articles d'intérêt.

Résultat stratégique et l'Architecture des activités de programme

Résultat stratégique
<p>Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada cherche à exercer une influence positive sur la façon dont les questions relatives aux relations de travail sont réglées au sein de la Gendarmerie royale du Canada.</p>
Activité de programme 1 - <i>Examen des cas indépendant et impartial</i>
<p><u>Description</u> : La présidente du CEE peut statuer sur des questions soumises au CEE par la GRC, soit en se fondant sur les documents versés au dossier, soit à la suite d'une audience. Dans l'exécution de son travail d'examen, le CEE tente de formuler en temps voulu des recommandations de qualité et d'assurer un équilibre entre les intérêts tout aussi complexes que variés pour veiller à ce que les principes du droit administratif et du travail et les recours prévus par la <i>Loi sur la Gendarmerie royale du Canada</i> soient respectés. Dans chaque cas, il doit tenir compte de l'intérêt public et assurer le respect du droit des membres de la GRC à un traitement équitable et juste.</p>
Activité de programme 2 - <i>Activités de liaison et diffusion de renseignements</i>
<p><u>Description</u> : Le CEE veille à ce que ses conclusions et recommandations applicables à chaque cas soient expliquées clairement aux parties en cause et au commissaire de la GRC. Les résumés de ces conclusions et ces recommandations, ainsi que les articles d'intérêt sur le rôle du CEE, les principes de droit pertinents et les renseignements sur des questions connexes sont largement distribués. Les outils de communication et de diffusion comprennent une publication trimestrielle (<i>Communiqué</i>), qui renferme les derniers résumés de cas, mises à jour et principes de droit; un site Web, qui contient les publications et les résumés de cas; le rapport annuel et d'autres documents de responsabilisation du gouvernement; ainsi que des présentations, des réunions, de la formation et d'autres activités de communication.</p>
Activité de programme 3 - <i>Services internes</i>
<p><u>Description</u> : Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés pour répondre aux besoins des programmes et des autres obligations d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services de communication, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion financière, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services des biens immobiliers, services du matériel, services d'approvisionnement, services des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier. Les services internes sont très importants et appuient toutes les activités de programme et toutes les priorités du CEE.</p>

Toutefois, en raison de la taille unique du CEE, du chevauchement des ressources financières et humaines pour réaliser cette activité et des coûts nécessaires pour en rendre compte de façon régulière, le CEE a obtenu, de la part du Secrétariat du Conseil du Trésor, une exemption temporaire qui l'autorise à ne pas rendre compte de cette activité.

Sommaire du rendement

Ressources financières en 2009-2010 (en milliers de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
1 074	1 969	1 614

Ressources humaines en 2009-2010 (ETP)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
8	8	0

Résultat stratégique : Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada cherche à exercer une influence positive sur la façon dont les questions relatives aux relations de travail sont réglées au sein de la Gendarmerie royale du Canada.

Indicateurs de rendement	Objectifs	Rendement en 2009-2010
Conclusions et recommandations émises au commissaire de la GRC et aux parties	100 %	Niveau de rendement maintenu à 100 %
Renseignements au public et à la GRC	100 %	Niveau de rendement maintenu à 100 %

(en milliers de dollars)

Activité de programme	Dépenses réelles en 2008-2009	2009-2010 ¹				Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	
Examen des cas indépendant et impartial	1 191	859	859	1 575	1 457	Des activités gouvernementales bien gérées et efficaces
Activités de liaison et diffusion de renseignements	202	215	215	394	157	Un gouvernement fédéral transparent, responsable et sensible aux besoins des Canadiens
TOTAL	1 393	1 074	1 074	1 969	1 614	

¹ À compter du cycle du budget des dépenses 2009-2010, les ressources consacrées à l'activité de programme « Services internes » seront présentées séparément des autres activités de programme; elles ne seront donc plus réparties parmi les autres activités de programme comme elles l'étaient dans les budgets principaux des dépenses précédents. Cette modification aura une incidence sur la capacité de comparer, d'un exercice à l'autre, les renseignements sur les dépenses et sur les ETP par activité de programme. À la lumière de son expérience relativement à ses obligations de rendre compte, le CEE a établi que la petite taille de l'organisation faussait le compte rendu de cette activité de programme. Les dépenses s'y rapportant ne pouvaient être réparties de façon fiable entre les activités de programme sans une utilisation démesurée des ressources. Le Conseil du Trésor a souscrit aux propos du CEE. Par conséquent, le CEE est dispensé de son obligation de rendre compte de ses engagements financiers à l'égard des services internes en tant qu'activité de programme distincte jusqu'à la fin de l'exercice 2010-2011.

Contribution des priorités à l'atteinte du résultat stratégique

Priorités opérationnelles	Type	Progrès accomplis	Liens avec le résultat stratégique
Continuer à assumer le mandat prévu par la loi	permanente	Entièrement atteinte - en déployant ses ressources de façon stratégique, le CEE a pu continuer à examiner les cas avec la même cadence	Résultat stratégique 1 et activité de programme 1
Sensibiliser davantage grâce à des activités de liaison	permanente	Entièrement atteinte - les activités de liaison ont été réalisées par des moyens différents, c.-à-d. par un agencement de documents imprimés et de technologie numérique afin de maintenir la visibilité et de communiquer des renseignements et des connaissances	Résultat stratégique 1 et activité de programme 2
Priorités en matière de gestion	Type	Progrès accomplis	Liens avec le résultat stratégique
Continuer à améliorer le cadre et l'infrastructure de gestion générale	permanente	Entièrement atteinte - le Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) a été mené à bonne fin - un protocole d'entente a été établi - tous les postes ont été classifiés en bonne et due forme	Résultat stratégique 1 et activités de programme 1 et 2
Continuer à investir en notre personnel	permanente	Entièrement atteinte - perfectionnement professionnel continu - l'engagement des employés est renforcé et maintenu - postes intérimaires offerts	Résultat stratégique 1 et activités de programme 1 et 2

Analyse des risques

Cette année, les réussites du CEE témoignent de sa capacité à continuer de conserver du personnel opérationnel malgré les nominations pour une période déterminée qu'il peut offrir en raison de la nature temporaire des augmentations de ses autorisations de dépenses. Cette année, le CEE a perdu des employés pour différentes raisons qui n'étaient pas nécessairement liées au fait que l'organisme bénéficie de fonds pour une période déterminée. Toutefois, grâce à des stratégies d'atténuation des risques liés à la dotation, le CEE a pu recruter des employés chevronnés et hautement qualifiés, ce qui lui a permis de mener à bien ses activités avec peu d'interruptions.

La dotation et la conservation du personnel demeurent le principal obstacle nuisant à la capacité du CEE à atteindre les objectifs de ses activités de programme. C'est pourquoi l'organisme a concentré ses efforts dans ce domaine. Les résultats positifs obtenus dans la poursuite de ces efforts se sont révélés encourageants.

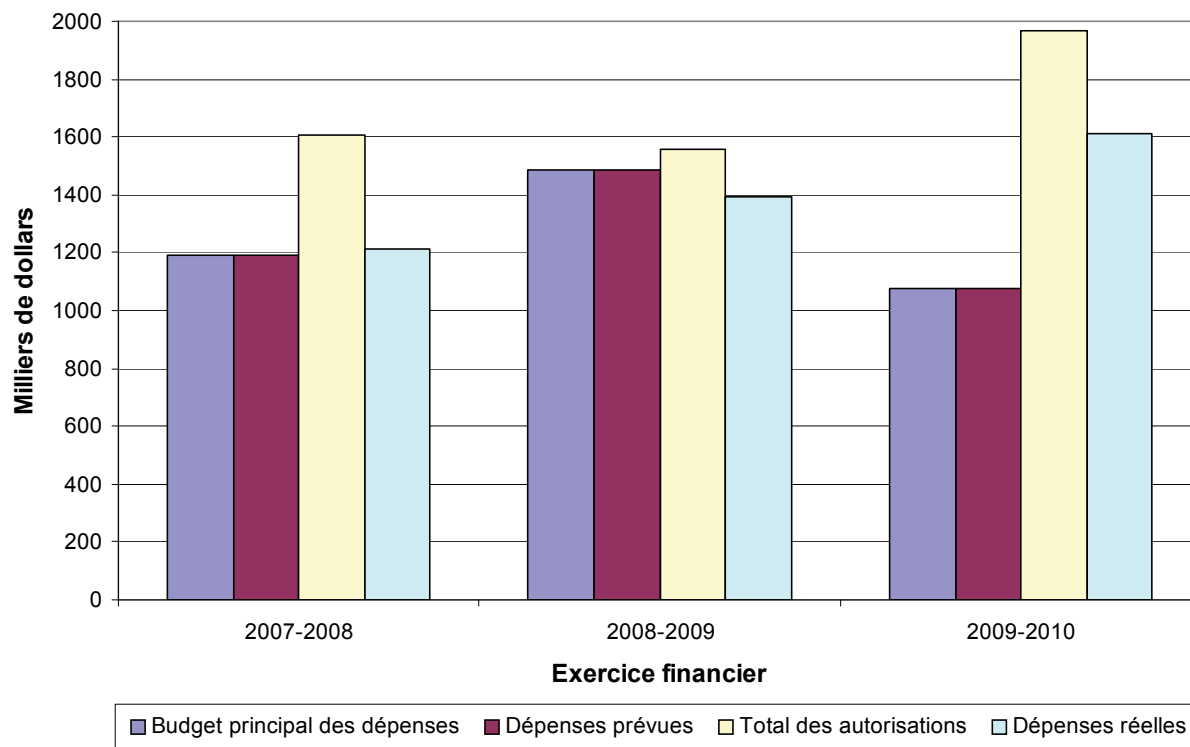
Profil des dépenses

L'octroi d'une augmentation temporaire des autorisations de dépenses a aidé le CEE à atteindre ses objectifs. La dotation de postes pour une période déterminée, de surcroît dans un milieu incertain, a entraîné un retard dans les dépenses qui est clairement illustré dans le tableau ci-après.

(en milliers de dollars)

Exercice	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
2007-2008	1 192	1 606	1 214
2008-2009	1 485	1 559	1 393
2009-2010	1 074	1 969	1 614

Tendance au chapitre des dépenses



Crédit voté et poste législatif

(en milliers de dollars)

N° du crédit ou poste législatif (L)	Libellé tronqué du crédit voté ou poste législatif	Dépenses réelles en 2007-2008	Dépenses réelles en 2008-2009	Budget principal des dépenses en 2009-2010	Dépenses réelles en 2009-2010
65	Dépenses de fonctionnement	1 062	1 234	953	1 476
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	152	159	121	138
Total		1 214	1 393	1 074	1 614

Comme on peut le constater dans le tableau ci-dessus, les dépenses réelles ont augmenté en 2009-2010 à la suite d'une augmentation temporaire des autorisations de dépenses pour répondre aux obligations législatives.

SECTION II : ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

Résultat stratégique

Le Rapport sur les plans et priorités de 2009-2010 comprend un résultat stratégique :

Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada cherche à exercer une influence positive sur la façon dont les questions relatives aux relations de travail sont réglées au sein de la Gendarmerie royale du Canada.

Pour atteindre ce résultat stratégique, le CEE a défini deux activités de programme :

1. *Examen des cas indépendant et impartial*
2. *Activités de liaison et diffusion de renseignements*

Activité de programme par résultat stratégique

Activité de programme 1 : Examen des cas indépendant et impartial					
Ressources financières en 2009-2010 (en milliers de dollars)			Ressources humaines en 2009-2010 (ETP)		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
859	1 575	1 457	6	6	0
Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	État du rendement	Sommaire du rendement	
Le CEE fournit aux parties et au commissaire de la GRC un examen indépendant du conflit pour favoriser la transparence et la reddition de comptes dans la résolution des conflits.	Pourcentage des cas pour lesquels des conclusions et des recommandations sont émises.	Cent pour cent (100 %) des cas qui sont transmis, sauf si le requérant retire son dossier.	Entièrement atteint	Trente-cinq (35) conclusions et recommandations ont été émises et aucun dossier n'a été retiré.	

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	État du rendement	Sommaire du rendement
Un corpus de conclusions et de recommandations est créé pour aider les arbitres de niveau I de la GRC, les parties concernées, le commissaire de la GRC et les représentants du personnel à interpréter les lois, les règlements et les politiques.	Nombre de fois que des orientations concernant l'interprétation des lois, des règlements ou des politiques sont fournies dans les conclusions et les recommandations.	Au besoin	Entièrement atteint	Tous les rapports ont été distribués à grande échelle et ont été ajoutés au corpus croissant de connaissances maintenu sur le site Web du CEE, qui respecte les normes sur la normalisation des sites Internet.
Le CEE détermine quels aspects des lois, des règlements ou des politiques doivent être modifiés ou clarifiés.	Nombre de recommandations concernant des changements ou des clarifications figurant dans les conclusions et les recommandations.	Au besoin	Passablement atteint	Le nombre de fois que cette mesure a été appliquée n'était pas significatif sur le plan statistique.

Le CEE traite les dossiers qui lui sont renvoyés par la GRC soit par voie d'examen du dossier, soit en tenant une audience. Il s'efforce d'effectuer une analyse et de formuler des recommandations de qualité, en temps opportun, et d'être équitable envers toutes les parties concernées. Il se fonde sur les principes du droit administratif et du travail et respecte l'approche de réparation préconisée dans la *Loi sur la GRC*. Dans chaque cas, le CEE tient compte de l'intérêt public ainsi que de celui qu'ont les membres d'être traités de façon juste et équitable.

Le mandat conféré au CEE par la *Loi sur la GRC* est l'examen de dossiers, et c'est ainsi que l'activité de programme 1 appuie la priorité 1.

Avantages pour les Canadiens et les Canadiennes

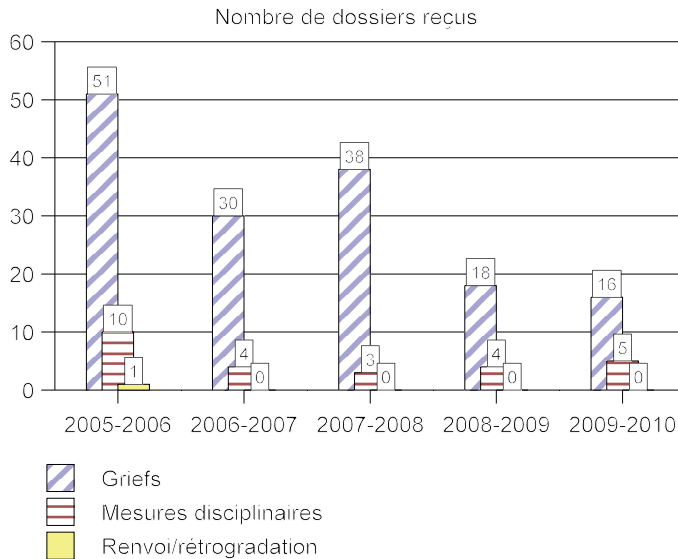
Le CEE travaille dans l'intérêt des Canadiens et des Canadiennes en contribuant à des procédés de relations de travail justes, transparents et responsables au sein de la GRC. Les Canadiens et les Canadiennes, et la GRC elle-même, savent que les membres de la GRC sont traités comme s'y attendraient les contribuables canadiens dont l'argent des impôts finance le service de police national du Canada.

Analyse du rendement

Examen de dossiers

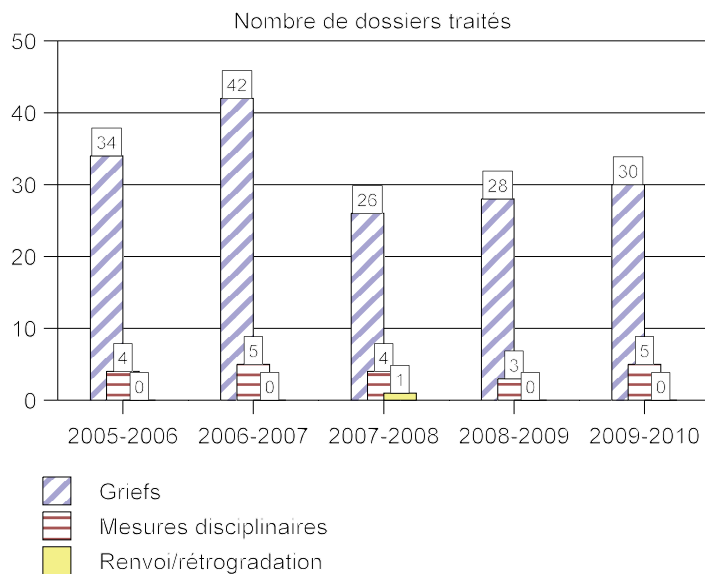
Renvois

Vingt-et-un dossiers ont été renvoyés au CEE en 2009-2010 : 16 griefs et cinq appels relatifs à des mesures disciplinaires. Aucun dossier concernant un renvoi ou une rétrogradation n'a été renvoyé au CEE au cours de la dernière année.



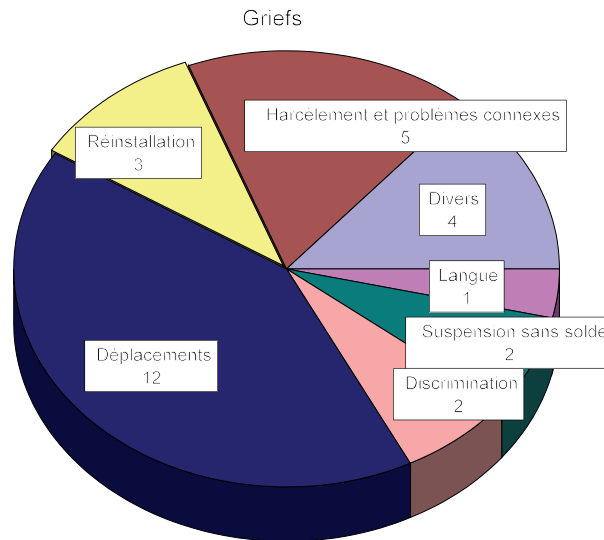
Dossiers traités et recommandations émises

Le CEE a traité 35 dossiers en 2009-2010 : 29 griefs et quatre appels relatifs à des mesures disciplinaires. Deux dossiers ont été retirés par des membres avant que le CEE présente ses conclusions et recommandations. Au cours de la dernière année, le CEE n'a émis aucune conclusion ni aucune recommandation concernant des dossiers liés à des renvois ou à des rétrogradations.



Griefs

Le graphique ci-dessous illustre la répartition des recommandations en matière de griefs cette année, par sujet.



Depuis plusieurs années, le CEE a pris des mesures pour réduire le délai d'analyse de chaque dossier et il s'est grandement amélioré à cet égard. Toutefois, au cours de l'exercice, le CEE a accordé une plus grande importance aux dossiers disciplinaires, en particulier ceux dans lesquels les membres ont reçu l'ordre de démissionner ou ceux dans lesquels ils ont été congédiés. L'ampleur et la complexité de chacun de ces types de dossiers ont forcément réduit le rendement élevé qu'anticipait le CEE à la fin de l'exercice. Même si on s'attendait à ce que l'accent mis sur ces dossiers entraîne une diminution du rendement moyen par cas, l'effet a été moins important que prévu et les répercussions sur les autres dossiers ont été relativement mineures. Le CEE est convaincu que l'importance que revêtent ces dossiers justifiait cette décision, et ce, malgré cette diminution du rendement.

Au début de 2009-2010, 60 griefs et appels étaient en instance devant le CEE, et à la fin de l'exercice, le CEE devait examiner 46 dossiers, qui se répartissaient comme suit :

- 34 griefs en instance;
- 12 appels de mesures disciplinaires en instance.

Autres activités

Le CEE a réduit ses activités de liaison effectuées en personne : celles nécessitant des fonds supplémentaires ou entraînant des dépenses excédentaires sur le plan des ressources humaines n'ont pas été réalisées.

Leçons apprises

À la lumière de l'analyse de l'exercice 2009-2010, le CEE a conclu qu'il y a lieu d'apporter des améliorations dans sa façon de mesurer le rendement et il a travaillé en étroite collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor pour élaborer des mesures plus appropriées. Par conséquent, le CEE demandera au Conseil du Trésor l'autorisation de modifier son architecture des activités de programme.

Activité de programme 2 : Activités de liaison et diffusion de renseignements					
Ressources financières en 2009-2010 (en milliers de dollars)			Ressources humaines en 2009-2010 (ETP)		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
215	394	157	2	2	0
Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	État du rendement	Sommaire du rendement	
Permettre au public d'obtenir des renseignements sur les questions relatives aux relations de travail à la GRC afin de favoriser la reddition de comptes et la transparence.	Nombre d'abonnements pour la publication trimestrielle <i>Communiqué</i> ; nombre d'abonnements pour le rapport annuel; nombre de consultations du site Web; nombre de demandes de renseignements.	Le CEE est déterminé à maintenir les niveaux actuels	Dépassé	Le nombre d'abonnements est demeuré stable et le nombre de consultations du site Web a augmenté plus rapidement que prévu.	
Mieux faire connaître les questions et les décisions liées aux relations de travail dans le cadre des politiques applicables à la GRC.	Statistiques concernant l'accès au site Web; données concernant les abonnements et la diffusion; nombre de demandes de renseignements; nombre d'activités de liaison.	Le CEE est déterminé à maintenir les niveaux actuels	Dépassé	L'accroissement constant du nombre de consultations du site Web indique qu'il est plus facile d'y accéder et que le public est plus sensibilisé au domaine.	

Le CEE s’efforce de mettre rapidement les renseignements à la disposition des intéressés. Il a atteint ses objectifs sur les plans de la diffusion par papier, de la diffusion électronique et de l’affichage sur le Web. Par conséquent, on reconnaît de plus en plus l’utilité et la crédibilité du site Web du CEE.

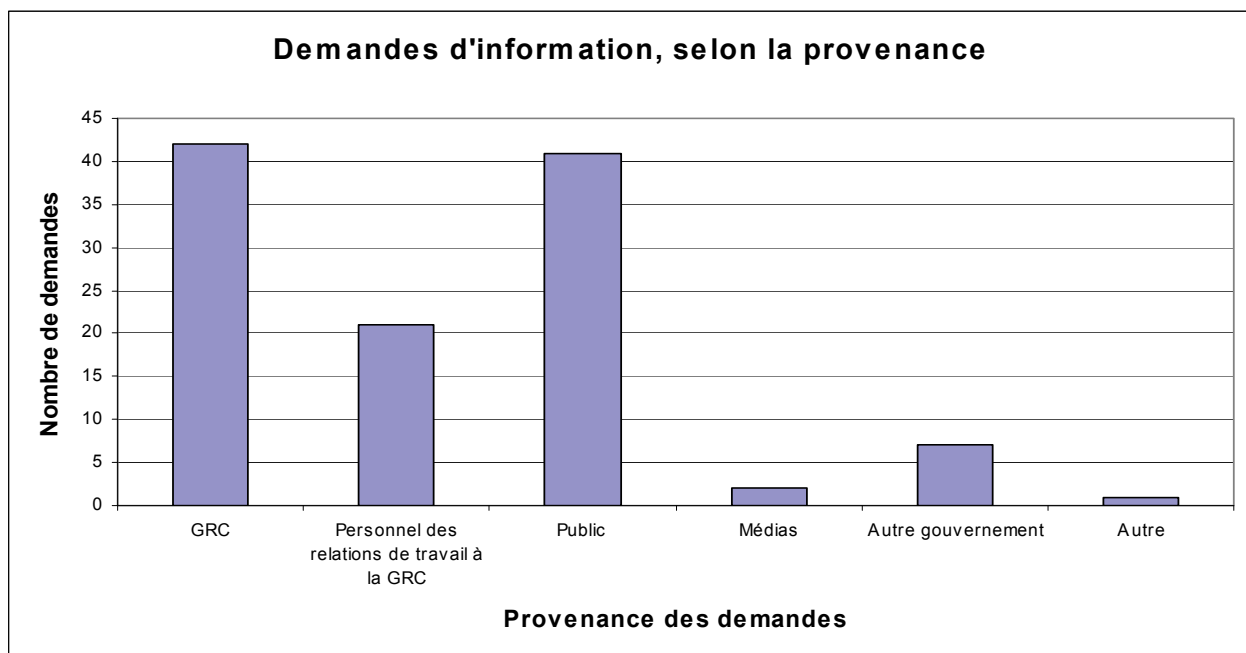
Les résumés des conclusions et recommandations du CEE dans chaque dossier, ainsi que des articles d’intérêt, des principes juridiques pertinents et des renseignements sur les questions connexes, sont distribués à grande échelle. Les outils de communication et de liaison comprennent : une publication trimestrielle (*Communiqué*); un site Web où sont versés les publications et résumés de dossiers; le rapport annuel ainsi que des présentations, des réunions, des séances de formation offertes et d’autres activités de liaison.

Cette partie du travail du CEE est consacrée à l’activité de programme 2, et appuie en ce sens la priorité 2.

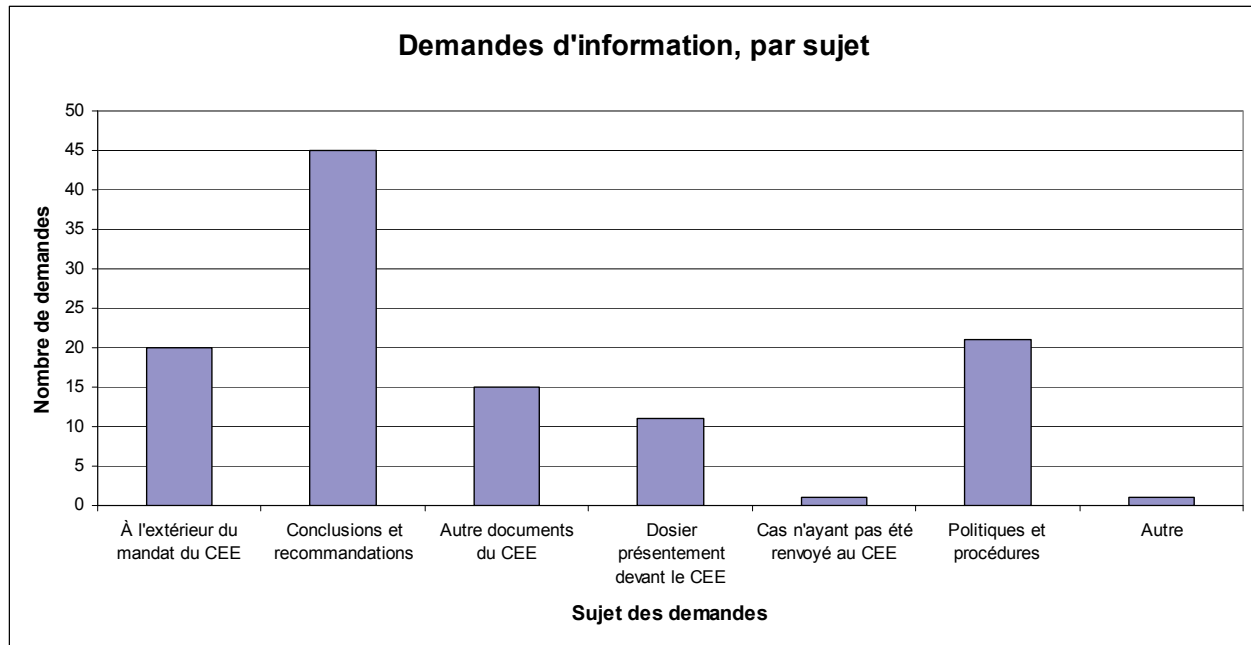
Analyse du rendement

Demandes d’information

En 2009-2010, le CEE a reçu un total de 114 demandes d’information. En moyenne, il a répondu à chacune de ces demandes dans un délai de deux jours. Plus du tiers des demandes provenaient de la GRC elle-même. De plus, les membres du public constituaient le deuxième groupe de demandeurs en importance. Par ailleurs, les médias d’information ont rarement fait appel au CEE pour obtenir des commentaires officiels, ce qui démontre que l’organisme est reconnu en tant que tribunal administratif indépendant.



La figure ci-dessous illustre la gamme des catégories des demandes reçues. Plusieurs demandes étaient simples et les demandeurs ont reçu l'information et les directives appropriées. Cependant, d'autres demandes étaient plus complexes et nécessitaient plus de temps et d'efforts pour fournir une réponse complète et exacte. La médiane du délai de réponse, qui était d'une journée, indique qu'un petit nombre de demandes complexes ont nécessité beaucoup de temps à traiter.



Leçons apprises

Étant donné que le CEE accorde une plus grande priorité à l'examen de dossiers qu'à la liaison et à la diffusion de renseignements, l'organisme a appris qu'une utilisation efficace et pratique de la technologie permet de maintenir et de renforcer cette dernière activité tout en y affectant peu de ressources supplémentaires. Ce constat a été établi dans le cycle d'établissement de rapports précédent et a été confirmé en cette deuxième année où l'activité fait l'objet d'une évaluation. Les efforts déployés par le CEE pour se pencher sur les avantages de l'utilisation de la technologie en vue de diffuser les renseignements ont porté leurs fruits.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Principales données financières

(en milliers de dollars)

Sommaire de la situation financière À la fin de l'exercice (31 mars 2010)			
	Variation en %	2009-2010	2008-2009*
Total de l'actif	(0,2)	93 729	93 933
Total du passif	4,2	254 967	244 764
Total des capitaux propres	(6,7)	(160 967)	(150 831)
Total	(0,2)	93 729	93 933

* Au cours de l'exercice, le CEE a adopté les nouvelles conventions comptables du Conseil du Trésor NCCT 1.2 : états financiers des ministères et organismes, lesquelles sont en vigueur au CEE pour l'exercice 2009-2010. L'adoption des nouvelles NCCT 1.2 se traduit par une modification importante dans les conventions comptables du CEE, à savoir que les montants dus qui proviennent du Trésor doivent être enregistrés en tant qu'actifs dans le bilan de la situation financière.

Les changements issus de l'adoption des nouvelles conventions comptables du Conseil du Trésor ont été comptabilisés rétroactivement, ce qui a eu l'effet suivant sur les résultats comparatifs pour 2008-2009 :

(en dollars)	Montant établi en 2009	Effets des changements	2009 après redressement
Sommaire de la situation financière			
- Actif	15 515	78 419	93 934
- Avoir du Canada	(229 248)	78 419	(150 831)

(en milliers de dollars)

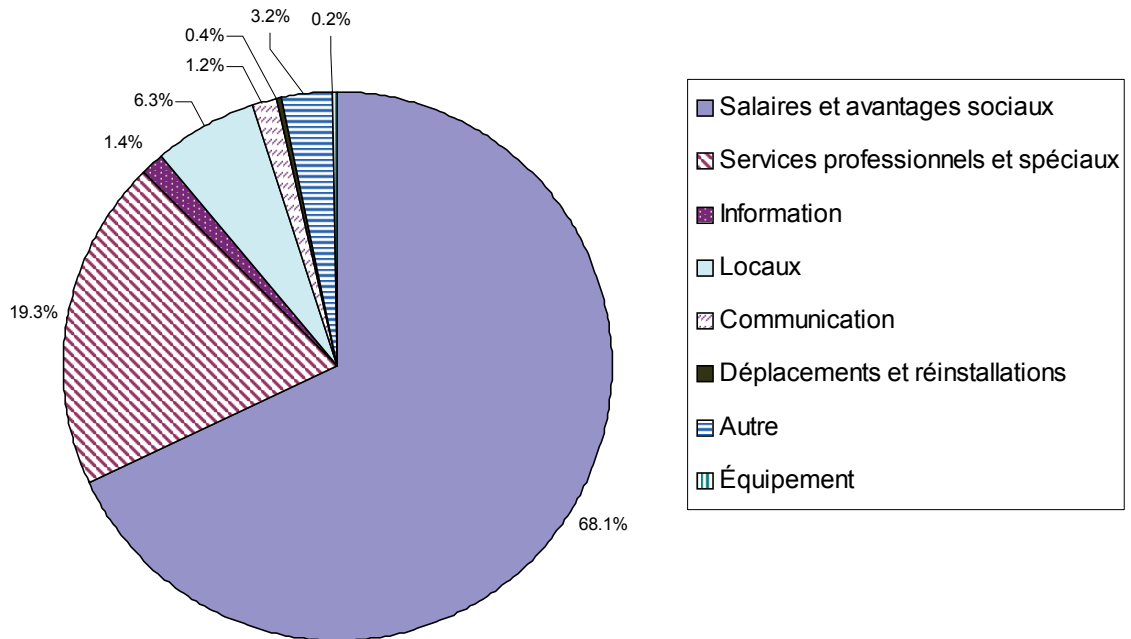
Sommaire des opérations financières			
À la fin de l'exercice (31 mars 2010)			
	Variation en %	2009-2010	2008-2009
Total des dépenses	14	1 757 240	1 542 148
Total des revenus	(100)	0	10
Coût net des opérations	14	1 757 240	1 542 138

Tableau des principales données financières

(en milliers de dollars)

Principales données financières		
À la fin de l'exercice (31 mars 2010)	2009-2010	2008-2009
Salaires et avantages sociaux	1 196 506	1 101 677
Services professionnels et spéciaux	339 728	218 096
Locaux	110 050	107 616
Équipement	3 281	29 257
Information	24 546	24 474
Communication	20 757	23 938
Déplacements et réinstallations	6 729	15 967
Services publics, matériaux et fournitures	13 319	11 862
Location d'équipement	28 510	5 738
Amortissement	3 806	3 349
Règlement à l'amiable	10 000	0
Intérêt	8	0
Réparations	0	175
Dépenses totales	1 757 240	1 542 148

Dépenses - Attribution des fonds



Nota : Autre (3,2 %) comprend les dépenses de services publics, de matériaux et de fournitures; de location d'équipement; d'amortissement; et de réparations.

La majorité des dépenses du CEE se rapportent à l'effectif de l'organisme. Le deuxième poste en importance, les services professionnels et spéciaux, est constitué de petits contrats pour divers services de soutien aux transactions qui sont normalement pris en charge par des équivalents temps plein dans les grands ministères. Compte tenu de la petite taille du CEE et de ses transactions dans ces domaines, il est impossible d'embaucher des fonctionnaires pour offrir ces services spécialisés de façon continue et efficace de manière à consolider la capacité interne. De surcroît, la figure illustre que la majorité des ressources temporaires supplémentaires ont été affectées aux activités de ressources humaines, comme prévu.

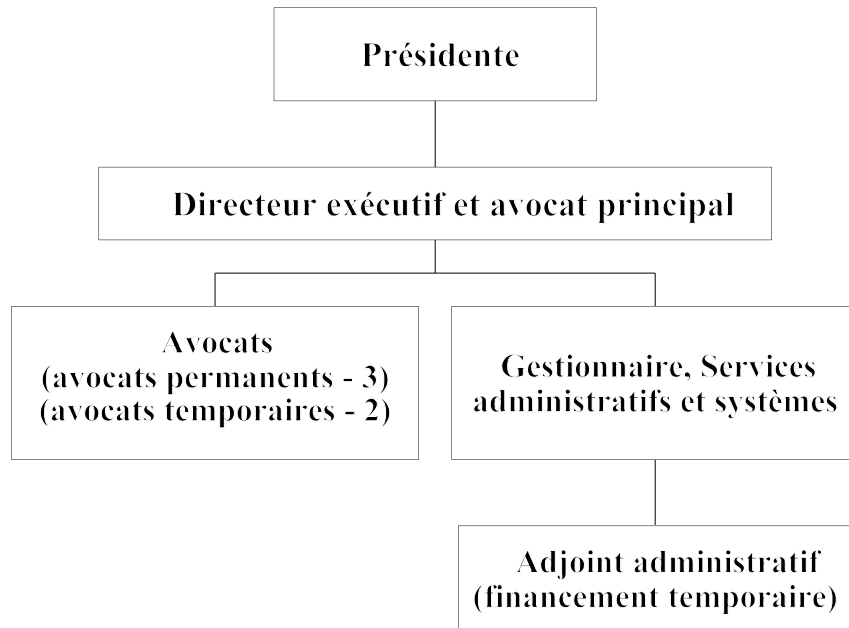
États financiers

Les états financiers du CEE pour l'exercice 2009-2010 se trouvent sur son site Web, à l'adresse www.erc-cee.gc.ca.

Autres sujets d'intérêt

Renseignements organisationnels

Le CEE relève directement du Parlement par l'entremise du ministre de la Sécurité publique. Il ne compte qu'un membre, la présidente, qui est nommée par décret.



Personne-ressource

David Paradiso
Directeur exécutif et avocat principal
Comité externe d'examen de la GRC
C.P. 1159, Succ. B
Ottawa (Ontario)
K1P 5R2

Téléphone : 613-998-2874
Télécopieur : 613-990-8969
Courriel : org@erc-cee.gc.ca
Site Web : www.erc-cee.gc.ca